

VITRY-SUR-SEINE

Séquestrée dans sa voiture

■ Elle grattait tranquillement le gel sur son pare-brise lorsqu'elle a senti une main hostile sur son visage. Une habitante de la rue Eugène-Derrien à Vitry-sur-Seine a été brièvement séquestrée, hier aux alentours de 8 heures, par trois voyous. Un premier individu l'a forcée à s'asseoir sur la banquette arrière de sa voiture, une Mercedes Classe A, avant d'être rejoint par deux complices. Ils lui auraient demandé sa carte bancaire mais la victime, âgée de 26 ans, aurait dit ne pas en avoir. Les malfaiteurs l'ont finalement libérée un peu plus loin, au parc départemental Petit-Le-Roy à Chevilly-Larue et ont pris la fuite à bord du véhicule.

CRÉTEIL

Agressions à la Lévière : deux interpellations

■ Le sujet avait alimenté le dernier conseil municipal. Il a encore été abordé lundi soir en assemblée municipale à Créteil. En réponse à l'opposante UMP Catherine Doumid, qui dénonçait le climat d'insécurité et demandait au maire PS ce qu'il comptait faire pour que « le vivre ensemble ne soit pas un slogan mais reste une réalité », Laurent Cathala a apporté des précisions, notamment en ce qui concerne les agressions dans le quartier de la Lévière. Le mois dernier, les habitants, soucieux de la succession d'attaques subies pour la plupart par des femmes en rentrant chez elle, avaient lancé une pétition. « La police est intervenue avant de la recevoir, a indiqué Laurent Cathala. Dans les quelques jours qui ont suivi les agressions, deux personnes ont été arrêtées et ont reconnu un certain nombre de faits. »

MAISONS-ALFORT

Des coups de couteau en pleine rue

■ Un homme de 35 ans a reçu plusieurs coups de couteau, hier en fin de matinée, dans la rue Marc-Sangnier à Maisons-Alfort. Blessé au dos et à la cuisse, il s'est réfugié dans une pharmacie non loin vers 11 heures. La victime n'aurait pas voulu donner plus d'indications aux policiers sur son (ou ses) agresseurs. L'homme a été conduit à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, sans que son pronostic vital soit engagé.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Deux suspects déferés après le meurtre

■ Une femme de 43 ans et un homme de 54 ans ont été déferés hier soir, dans le cadre de l'enquête sur le meurtre d'un homme polonais, de 37 ans, à Saint-Maur, dans la nuit de dimanche à lundi. Ils sont suspectés d'avoir participé aux violences qui ont conduit à la mort de cette personne, découverte le crâne enfoncé avec de multiples traumatismes. En garde à vue, ils ont nié leur participation aux faits. D'autres occupants de cet imposant pavillon de la rue Garibaldi sont en fuite, selon une source judiciaire.

CHEVILLY-LARUE

La mort était naturelle

■ Les enquêteurs de la police judiciaire ont vite éclairci le mystère. Ils avaient été saisis de la mort suspecte d'une femme que les pompiers avaient découverte lundi soir, dans son appartement de la rue de Berry à Chevilly-Larue. Cette habitante de 47 ans avait été retrouvée morte sur son lit, dans une position étrange. Son compagnon, présent dans l'appartement, avait été placé en garde à vue mais libéré hier. Il avait indiqué que sa compagne, fortement alcoolisée, était inerte depuis samedi soir mais il n'avait appelé les pompiers que lundi soir. Après autopsie, il s'avère que la quadragénaire est décédée à cause d'une défaillance cardiaque.

MAISONS-ALFORT

Rixe du lycée Paul-Bert : une histoire de jalousie

LA GARDE À VUE de trois adolescents de 16 et 17 ans a été prolongée, hier soir, dans les locaux de la sûreté territoriale du Val-de-Marne. Ils sont soupçonnés d'avoir participé à la violente agression d'un jeune homme, le 27 novembre, au lycée Paul-Bert de Maisons-Alfort. En fin d'après-midi, Maleivai, 17 ans, avait été violemment blessé, notamment à coups de marteau, lors d'une rixe à l'extérieur puis à l'intérieur de l'établissement. Souffrant de fractures au niveau du crâne, il avait subi plusieurs opérations avant de sortir de l'hôpital Mondor à Créteil la semaine dernière.

Toute une semaine émaillée d'incidents

Huit mineurs ont déjà été mis en examen pour participation à un attentat armé et à un groupe préparant des violences. Ils ont été placés sous liberté surveillée préjudicielle — l'équivalent du contrôle judiciaire pour les majeurs — fin novembre. Mais ils ne font pas partie de ceux qui ont agressé Maleivai. Si les circonstances de cette rixe



Maisons-Alfort, le 1^{er} décembre. Les policiers surveillaient le lycée à la suite de l'agression par des adolescents de Maleivai, à coups de marteau. (LP/Aurélien Selvi.)

sont encore floues, le motif est à trouver dans une affaire de jalousie entre deux groupes. Les adolescents placés en garde à vue hier matin auraient tenté de séduire des jeunes filles du lycée Paul-Bert, ce qui aurait déplu aux élèves de l'établissement. D'autres incidents avaient émaillé la semaine précé-

dant le drame. Le jour même, une violente altercation verbale avait éclaté entre plusieurs protagonistes et rendez-vous avait été donné en fin d'après-midi.

Les trois individus interpellés hier l'ont été grâce à l'exploitation des images de vidéosurveillance.

ELSA MARNETTE

AÉROPORT D'ORLY

Les élus veulent des moyens pour l'aide à l'insonorisation

« ON N'A PAS DE RÉPONSE concrète à la hauteur du problème qui se pose », souffle Gérard Bouthier, président d'une association de riverains de l'aéroport d'Orly.

Hier, élus et associations de riverains des deux grands aéroports franciliens, Roissy et Orly, étaient reçus au ministère des Transports afin de défendre le droit à l'insonorisation des habitants vivant à proximité de ces deux plates-formes aéroportuaires.

Ils déplorent le manque de moyens disponibles pour financer l'aide à l'insonorisation. « La situation est extrêmement délicate.

On chiffre à 100 M€ les dossiers en souffrance », avance Jean-Pierre Blazy, député-maire (PS) de Gonesse (Val-d'Oise).

Pas assez d'argent pour régler les dossiers

Selon lui, près de 6 000 dossiers auraient été déposés et n'auraient pas été traités. Et l'argent disponible dans le fonds d'aide à l'insonorisation ne serait pas suffisant pour les régler. « Sur la zone d'Orly, il y a plus de trois ans d'attente [dans le traitement des dossiers] », s'insurge de son côté Didier Gonzales, maire (UMP) de Ville-neuve-le-Roi, également présent à la

réunion, et qui redoute que ces délais n'encouragent les riverains à abandonner leurs démarches d'insonorisation. Il resterait près de 60 000 logements à insonoriser à proximité des deux aéroports franciliens. Les prochaines commissions qui étudient les dossiers doivent se tenir dans une semaine pour Roissy et Orly.

L'Etat vient de faire adopter la valorisation de la taxe sur les nuisances sonores aériennes (TNSA), prélevée sur les compagnies aériennes et qui finance l'aide à l'insonorisation, de l'ordre de 6 à 8 M€. Un geste positif mais insuffisant, selon les élus.

Q.L.

LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES 94

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2014 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,44 €) - 75 (5,49 €) - 77 (5,12 €) - 78 (5,24 €) - 91 (5,12 €) - 92 (5,49 €) - 93 (5,49 €) - 94 (5,49 €) - 95 (5,24 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2013.

Divers société

Suivant acte SSP en date à St Maurice du 22 octobre 2014 enregistré à Créteil le 24 octobre 2014, Bord n° 2014/952 case n°7, la société

SANDROL

SAS au capital de 12.000 Euros, siège social 3, rue de Charenton 94140 ALFORTVILLE, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le n° 519 966 998, représentée par Monsieur Olivier GUILLOT, Gérant, a cédé à la société,

ROSANA

SARL au capital de 2.000 Euros, siège

social 3, Rue de Charenton 94140 ALFORTVILLE, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le n° 523 484 137, représentée par Monsieur Telmo Manuel DA ROCHA ALVES.

son fonds de commerce de « bar - brasserie - restaurant - vente de produits alimentaires à emporter ou à consommer sur place », sis et exploité 3, rue de Charenton 94140 ALFORTVILLE, la présente vente est consenties et acceptée moyennant le prix de 100.000 Euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 22 octobre 2014.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité et la correspondance, au Cabinet de Maître Marianne DRIGUET, Avocat, 8 rue de Beauté - 94130 NOGENT SUR MARNE.

SCI LES 3J

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social :
26 rue de Pretoria
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
804 639 359 RCS CRETEIL

le 30 novembre 2014, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 9 rue Fénelon, 94490 ORMESSON-SUR-MARNE.

Mention faite au RCS de CRETEIL

ANNONCES JUDICIAIRES
ET LEGALES
dans Le Parisien

www.annoncesleparisien.fr

PL CHAUSSURES

SARL au capital de 100 Euros
Siège social :
8 avenue de la Convention
94380 Bonneuil sur Marne
794 535 815 RCS CRETEIL

AVIS

Suivant décisions de l'associé unique du 13 novembre 2014, il a été décidé de transférer le siège social à Saint-Herblain (44800) 307, Route de Vannes, Lieu-dit les Tilleuls à compter du 14 novembre 2014, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société sera radiée auprès du RCS de Créteil.

Le gérant.

MME

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social :
12bis rue Paul Eluard
93200 SAINT DENIS
RCS BOBIGNY B 799 667 233

Suivant décision de l'Assemblée Générale du 4 décembre 2014 il a été décidé le transfert du siège social au 18ter place Henri d'Astier 94220 CHERENTON LE PONT et ce à compter du 4 décembre 2014. Mme PAGANELLI Roberta demeurant 12bis rue Paul Eluard 93200 SAINT DENIS a été nommée gérante pour une durée indéterminée en remplacement de M. EL SHEKHEBY Mohamed Mahmoud à compter du 4 décembre 2014. Mention sera faite au RCS de CRETEIL.

SARL TRANS ECO

SARL au capital de 80 000.00 euros
Siège social : C/M. BEN HASSEN
Chedli 2RUE ARISTIDE BRIAND-BAT.B
94250 GENTILLY
RCS N° : 808 049 050 de CRETEIL

L'AGO du 05/12/2014 a décidé de modifier l'objet social à Transports de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteurs destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules excédant 3,5 tonnes.

Le reste sans changement. Mention sera faite au RCS de CRETEIL.